

Livres d'artiste / atelier

(Décret Paysage, 2013)

Cycle : **Bloc 2 Master Spécialisé** (Master 120 crédits)

Option : Gravure

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 30 h

Crédit : 4

Pondération : 2

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Eva Evrard, eva.evrard@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des oeuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique ;
- mettre en œuvre, articulent et valorisent, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Capacité d'interroger le « Livre d'artiste ».
- Réalisation d'un livre d'artiste où se reflète des propositions artistiques dans un contexte pluridisciplinaire et expérimentale.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- apprentissage de divers techniques de reliure ;
- réflexion théorique et pratique autour du livre d'artiste ;
- métier enseigné par l'exemple ;
- visite d'exposition, ateliers d'artiste...

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative en cours d'année, discussion et auto-évaluation.

Critères d'évaluation

- La qualité artistique et réflexive du/des livre(s) d'artiste réalisé(s).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.